

Agriculture bio. Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume opposé aux serres chauffées

Le sujet fait actuellement débat dans la filière fruits et légumes bio et s'est imposé ce mardi à un séminaire international sur l'agriculture biologique à Paris. Le ministre Didier Guillaume n'est pas favorable parce qu'il faut respecter les rythmes biologiques.

Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume s'est prononcé ce mardi 18 juin contre le chauffage des serres en agriculture bio, un débat qui agite la filière des fruits et légumes bio depuis quelques semaines.

« Il y a un débat, aujourd'hui, qui nous interroge beaucoup, [...] c'est celui du chauffage des serres. Je ne suis pas favorable au chauffage des serres, parce qu'il faut respecter les rythmes biologiques », a déclaré le ministre qui concluait un séminaire international sur l'agriculture biologique, organisé à Paris.

« On ne mange pas des fraises en décembre »

Évoquant son action en tant que président du département de la Drôme pour développer le bio dans les cantines, Didier Guillaume a insisté : « Nous devons être très clairs, on mange des produits alimentaires de saison, on ne mange pas des fraises en décembre, on ne mange pas des pêches en janvier, ça, c'est la règle de base ».

« L'éducation à l'alimentation, l'éducation au bien manger est absolument indispensable », a ajouté Didier Guillaume, tout en mettant en garde contre les pays qui n'appliqueraient pas ces principes et l'arrivée en France « de tomates néerlandaises en janvier, en février, en décembre ».

« Si c'était interdit en France et permis dans d'autres pays européens, ça ne réglerait pas le problème de l'économie, des relations économiques. Je pense qu'il faut tout peser, que le comité national de



l'agriculture biologique doit peser tout cela, j'ai donné ma position personnelle qui est très claire », a ajouté le ministre lors d'un point presse.

Le comité national de l'agriculture biologique (CNAB) doit se prononcer théoriquement mardi 11 juillet sur l'interprétation en France de la réglementation bio européenne. « Le président du CNAB est en train de mener les discussions avec les uns et les autres. Je suis persuadé qu'on arrivera à une position commune entre tous les acteurs, mais pour l'instant, on ne l'a pas devant nous », a déclaré lors du point presse, Florent Guhl, directeur de l'agence bio.

« Probablement que s'il faut plus de temps de discussion, on aura plus de temps de discussion », a-t-il ajouté, n'écartant pas un report de la décision, faute de « consensus », la règle dans l'agriculture biologique.

« Ces déclarations » doivent être « transformées en actes »

Des agriculteurs, au premier rang desquels la fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB), s'alarment depuis plusieurs semaines d'une volonté de certains producteurs de fruits et légumes bio d'« industrialiser » la filière en chauffant les cultures sous serre. Un faux procès, selon les intéressés, qui affirment vouloir simplement répondre à la demande grandissante de produits bio.

La FNAB s'est félicitée dans la foulée des déclarations de Didier Guillaume. « Il faut maintenant que ces déclarations soient transformées en actes et que l'administration vote le 11 juillet au Comité national de l'agriculture biologique en faveur d'un encadrement du recours au chauffage des serres en bio pour que les engagements deviennent réalité », a conclu la FNAB dans un communiqué.

Lien article :

<https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/agriculture-biologique/agriculture-bio-le-ministre-de-l-agriculture-didier-guillaume-oppose-aux-serres-chauffees-6404596>

